



# Conservatoire d'espaces naturels Midi-Pyrénées

## Rapport de synthèse

### Actions entreprises sur le site de la «Prairie du Moulin» en 2012 Commune de Lectoure (32) Septembre 2011 à décembre 2012



Rédaction des informations mises à disposition par Pierre-Emmanuel Rech

Décembre 2012



Ce programme est cofinancé par l'Union européenne.  
L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européen de développement régional.

## S O M M A I R E

<b>1. OBJECTIFS DE GESTION ET PROPOSITION D’ACTIONS</b>	<b>3</b>
1.1. HISTORIQUE DE GESTION DU SITE	3
1.1.1. Vocations et usages passés et récents du site	3
1.1.2. Historique des faits marquants pour la conservation du site	3
1.1.3. Historique des activités agricoles du site avant 2012	3
1.2. OBJECTIFS DE GESTION	4
1.2.1. Objectifs à long terme	4
1.2.2. Objectifs du Plan de gestion	4
1.3. ACTIONS DE GESTION REALISEES EN 2012 ET PREVISIONNEL	5
1.3.1. Actions de gestion réalisées à partir de septembre 2011	5
1.3.2. Actions prévues en 2013	11
<b>2. CONCLUSION</b>	<b>13</b>



# 1. OBJECTIFS DE GESTION ET PROPOSITION D' ACTIONS

---

## 1.1. HISTORIQUE DE GESTION DU SITE

### 1.1.1. VOCATIONS ET USAGES PASSES ET RECENTS DU SITE

Le site fait-il l'objet, depuis de très nombreuses années, d'une, voire deux fauches annuelles.

Cette fauche n'a cependant pas pu se faire pendant 3 à 4 ans. Ceci est probablement l'une des causes de l'apparition de pousses de frênes sur la parcelle.

Aucun autre élément marquant en ce qui concerne sa gestion ne nous a été rapporté.

A noter qu'en 2008, le site était déjà en vente depuis un certain temps et la SAFER GH-L semblait avoir des difficultés pour trouver un acquéreur.

### 1.1.2. HISTORIQUE DES FAITS MARQUANTS POUR LA CONSERVATION DU SITE

#### **Avril 2008 – Découverte de la station de Jacinthe de Rome**

Sauf donnée non publiée, la station de Jacinthe de Rome a été découverte par le CEN MP (Pierre-Emmanuel RECH) en avril 2008 où 150 pieds ont été comptés. Ces prospections ont été menées dans la continuité du plan d'action régional en faveur de *Bellevalia romana* coordonné par le Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées (J. Cambécedès & L. Gire).

#### **Août 2008 – Prise de contact avec les propriétaires**

Des contacts avec les propriétaires ont été engagés dès août 2008, et ont été suivis immédiatement d'une proposition de vente par la SAFER GH-L.

#### **Janvier 2009 – Achat du site par le CEN MP**

L'acte de vente a été signé le 30 janvier 2009 (Me Siméon – Mercadier notaires à Fleurance).

#### **Mars 2009 – Signature d'un bail de petite parcelle**

Un bail de petite parcelle a été signé dans la foulée en 2009 avec M. Bailleul, exploitant agricole.

#### **2009 à 2011 – Inventaires et plan de gestion**

Les inventaires naturalistes et le plan de gestion du site ont été réalisés de 2009 à 2011 dans le cadre d'un programme d'action pluriannuel de gestion des sites de zones humides gérés par le CEN MP.

### 1.1.3. HISTORIQUE DES ACTIVITES AGRICOLES DU SITE AVANT 2012

#### **Printemps 2007– Dernières actions de fauche mécanisées estimées**

Au regard de la dynamique de la végétation sur la parcelle, tendant naturellement vers une fermeture par le frêne, on peut estimer les dernières actions de fauche, avec coupe, andainnage, ballotage et exportation des ballots à 2007

## Janvier 2011 – Girobroyage

La difficulté de trouver un agriculteur gestionnaire sur le site tient essentiellement d'une trop longue période de non entretien. Le CEN-MP a donc sous-traité en janvier 2011 un travail de girobroyage afin de limiter la concurrence des ligneux sur les herbacés, avec l'envahissement par les frênes sur la parcelle. La matière organique a donc été laissée au sol.

## 1.2. OBJECTIFS DE GESTION

### 1.2.1. OBJECTIFS A LONG TERME

Le département du Gers abrite les plus grandes populations de Jacinthe de Rome (*Bellevalia romana*) et de Cuivré des marais (*Lycaena dispar*) au niveau de la région Midi-Pyrénées. Ces deux espèces à forte valeur patrimoniale sont présentes sur la prairie du Moulin et leur préservation est par conséquent l'enjeu majeur.

L'objectif principal de la gestion à long terme est : **Conserver et favoriser les noyaux de population de *Bellevalia romana* et de *Lycaena dispar*.**

De plus, dans la mesure du possible et en tenant compte de la petite surface du site, l'autre objectif à long terme est : **Favoriser la diversité biologique du site.**

### 1.2.2. OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

Les objectifs du plan de gestion sont rassemblés dans le tableau suivant :

Objectifs à long terme	Contrainte	Objectifs opérationnels et actions
1 Conserver et favoriser les populations de Jacinthe de Rome et de Cuivré des marais.	Fermeture et assèchement du milieu	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Retrouver une dynamique d'actions agricoles extensives avec fauche tardive pour restaurer la prairie. Ces pratiques pastorales sont favorables au maintien de <b><i>Bellevalia romana</i></b> et de <b><i>Lycaena dispar</i></b>.</li><li>2. Conserver les alimentations hydrauliques des habitats humides.</li><li>3. Ne pas intervenir sur la dynamique de l'eau.</li><li>4. Eviter les pollutions de la rivière par les intrants agricoles.</li></ol>
2 Favoriser la diversité biologique du site	Limitier le développement du Frêne élevé ( <i>Fraxinus excelsior</i> ) sur la partie prairiale	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Conserver les bois riverains pour soutenir l'intégrité des berges et le cheminement du ruisseau.</li><li>2. Laisser vieillir les peuplements rivulaires arborés, pour favoriser les espèces sylvicoles et leur</li></ol>

Objectifs à long terme	Contrainte	Objectifs opérationnels et actions
		cortège d'espèces liés au milieu humide, notamment.

### 1.3. ACTIONS DE GESTION REALISEES EN 2012 ET PREVISIONNEL

#### 1.3.1. ACTIONS DE GESTION REALISEES A PARTIR DE SEPTEMBRE 2011

Le tableau ci-dessous résume les actions engagées sur le site entre septembre 2011 et fin 2012

Unités de gestion	Actions réalisées	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairie de fauche <b>GH 1</b>	Action 1.1 Recherche de contact pour trouver un agriculteur gestionnaire pour le maintien de la prairie naturelle	Septembre 2011/juillet 2012	2
	Action 1.2 Actions de fauche manuelles et mécaniques	Novembre 2011 et juillet 2012	3
	Action 1.3 Reprise de souches	Juillet 2012	4
	Action 1.4 Action de gyrobroyage	Mi-septembre 2012	0
	Action 1.9 Suivi des populations de Jacinthe de Rome	Mai 2012	1
Mare temporaire <b>GH 3</b>	Action 2.1 Eclaircissement de la végétation arbustive sur quelques mètres afin de favoriser la pénétration lumineuse sur une partie de la zone.	Novembre 2011	0,25

**Actions 1.1 : « Recherche de contact pour trouver un agriculteur gestionnaire pour le maintien de la prairie naturelle »**

Au regard de la dynamique d'envahissement par les frênes sur la parcelle, le CENMP n'a pas trouvé de personne pour rétablir des actions de fauche en 2011. Courant du mois d'octobre 2011, des contacts ont alors été engagés avec un agriculteur local pour effectuer une action sous-traitée de gyrobroyage de la prairie avant la fin de l'année. Ce gyrobroyage automnal devait permettre de « fatiguer » les frênes, à une période où il y a peu de végétation; donc de moindres résidus.



Parcelle en fin d'année 2011

En marge de cette action programmée, le technicien CEN MP, responsable de la gestion, a réalisé le 05 novembre 2011 dans la prairie le débroussaillage de 2 carrés de 10m<sup>2</sup> avec exportation des résultats de fauche. Le but était de pouvoir comparer dès 2012 l'action mécanique de gyrobroyage, de l'action manuelle sur les recrudescences de frêne et de suivre leur dynamisme pour chaque type d'intervention.



Carrés test 1 et 2 avant et après les interventions de fauche



Une trop grande disparité de recouvrement par le frêne entre les carrés débroussaillés et le reste de la prairie aurait permis de justifier des actions à entreprendre en 2012 ; soit un temps salarié en régie (ou sous-traitance) pour assurer une fauche avec exportation sur la totalité de la parcelle, soit de continuer avec du gyrobroyage. Toutefois, les contacts établis avec l'agriculteur n'ont jamais aboutis et la parcelle n'a pas été gyrobroyée fin 2011.

A partir de 2012, grâce au travail réalisé par les élèves ingénieurs du Groupe de Projet Tutoré ENSAT, en stage au CENMP pour l'établissement d'un annuaire des principaux acteurs locaux à proximité de nos sites, de nouveaux contacts ont été trouvés. De fil en aiguille, le CEN MP a trouvé fin avril 2012 un éleveur local qui a accepté de reprendre la gestion de la prairie ; dès lors que celle-ci sera en état.

M. MATHIEU connaît bien la problématique du frêne sur cette zone et s'est engagé à reprendre la fauche au printemps 2013 si toutefois ceux-ci n'augmentent pas l'usure de ses outils mécaniques, des peignes de l'andainneur et de la balloteuse essentiellement. Autrement dit, en dehors d'un retournement de la parcelle, une action manuelle et ciblée sur chaque pied de frêne doit être réalisée pour qu'il accepte de travailler sur cette parcelle.

Les enjeux majeurs sur le site correspondant au maintien de *Bellevalia romana* et de *Lycaena dispar* ont donc conduit le CEN MP à investir dans du travail manuel réalisé en régie de sorte à pouvoir « confier » dès 2013 et à long terme la parcelle à M. MATHIEU.

### **Actions 1.2 : « Actions de fauche manuelles et mécaniques »**

Le 03 et 04 juillet 2012, le technicien CEN MP a donc commencé les actions de restauration sur la parcelle à l'aide d'une motofaucheuse notamment.



### **Parcelle au printemps 2012 et premières actions de restauration**

Devant l'ampleur des tâches à réaliser et la difficulté du chantier entrepris, le responsable de gestion a décidé de suspendre ses activités sur la parcelle et de reprendre ses recherches de contact local visant à sous-traiter le travail mécaniquement.

Le 05 juillet 2012, un nouveau contact a été trouvé avec un exploitant de Lectoure. M. BOZAT accepte une première sous-traitance de 100€ incluant la coupe et l'exportation de toute la matière sur la zone si le CEN MP accepte qu'il prenne en charge la gestion de la parcelle les années à venir. Il ajoute à cela la condition que le CENMP reprenne toutes les souches de la parcelle suite à ses actions 2012. Accords bien évidemment validés par le CEN MP et le jour même, la parcelle était fauchée! Les autres actions d'andainnage, de ballotage et d'exportation suivront quelques jours plus tard.



Reprise des actions agricoles de fauche assurées par M.BOZAT



En marge du travail mécanisé, des actions fauche manuelles ont également été entreprises dans les parties non mécanisables de la prairie. En effet un noyau *Bellevalia romana* se trouve sous un ancien panneau publicitaire.



Fauche manuelle sur une zone non mécanisable colonisée par la Jacinthe de Rome

### **Actions 1.3 : « Reprise de souches »**

Comme prévu, le technicien CEN MP a effectué, les jours suivant les interventions mécaniques, une reprise des souches de frêne de la zone prairiale. Ceci facilitera les gestions mécanisées avec M.BOZAT à l'avenir.

### **Actions 1.4 : « Eclaircissement de la végétation arbustive sur quelques mètres afin de favoriser la pénétration lumineuse sur une partie de la zone. »**

Une mise en lumière très partielle d'une zone de mare asséchée a également été effectuée. Celle-ci est néanmoins restée à sec durant toute l'année 2012.

### **Actions 1.9 : Suivi des populations de Jacinthe de Rome**

Le suivi des populations de Jacinthe de Rome a été réalisé le 3 mai 2012 (Pierre-Emmanuel RECH). 150 pieds fleuris ont été inventoriés en 2012. Ils se répartissent de la façon suivante°:

- 43 pieds à l'entrée, en face du chemin d'accès
- 20 pieds sur la placette débroussaillée manuellement
- 86 pieds aux abords du panneau

Malgré la colonisation arbustive, les effectifs sont constants depuis 2008 où 150 pieds avaient également été inventoriés.

D'autre part trois relevés phytosociologiques ont été réalisés. Effectués chaque année, ils permettront de faire un suivi de l'évolution de la prairie et de l'incidence des mesures de gestion mis en œuvre sur l'habitat de la Jacinthe de Rome.

### **Autres actions menées:**

Animation foncière°: un travail important a été mené en ce qui concerne deux prairies humides remarquables à proximité, à savoir celle du Crabé et celle du Rieutor, et appartenant au même propriétaire.

La prairie du Rieutor ayant été retournée un travail de conciliation a été mené auprès du propriétaire. Diverses solutions ont été envisagées et proposées dont la signature d'une convention de gestion. Une rencontre avec l'agriculteur intervenant sur la parcelle voisine a également eu lieu. Il s'agira de poursuivre cette animation pour cadrer au mieux les modalités de gestion ultérieure de cette ancienne prairie dans un objectif de restauration.

Les prairies du Crabé ont également fait l'objet de nombreux échanges et rencontres. La SAFER GH1 dispose à ce jour d'une promesse de vente de la part du propriétaire. Le Conservatoire a officiellement candidaté en vue de l'acquisition de ces prairies. Situées en ENS du Gers, un projet d'acquisition a été bâti et est en cours.

Plusieurs rencontres avec le Syndicat de Rivière (SIDEL) ont permis de présenter les actions respectives et envisager les partenariats possibles autour notamment du renfort du caractère inondable de la zone et de la gestion rivulaire. Diverses actions pourraient être envisagées en ce sens avec le Syndicat, à l'échelle et à proximité du site, tout comme sur d'autres secteurs le long du Gers.

### 1.3.2. ACTIONS PREVUES EN 2013

Le tableau ci-dessous résume les actions envisagées sur le site suite au déroulement des événements de l'année 2012.

Unités de gestion	Actions proposées par le CEN MP	Date d'intervention	Equivalent temps salarié CENMP en Homme/Jour
Prairie de fauche <b>GH 1</b>	Action 1.5 Actions de fauche mécaniques	mi-juin /mi-juillet 2013	0,25
	Action 1.6 Actions de fauche manuelles dans les parties non mécanisables	mi-juin /mi-juillet 2013	1
	Action 1.7 Action de gyrobroyage	Septembre 2013	0,25
	Action 1.8 Signature de convention avec l'agriculture gestionnaire	mi-juin /mi-juillet 2013	1
	Action 1.9 Suivi des populations de Jacinthe de Rome	Avril 2013	1
Lisière de haie en bord route <b>GH 2</b>	Actions 2.2 Nettoyage des macro-déchets	Mi-Avril 2013	1
	Actions 2.3 Entretien du cordon de haie	Année 2014	A définir au cours de l'année 2013

Animation locale et foncière	Actions 3.4 Visite de terrain, surveillance du site, contacts avec les riverains et usagers et logistique (travail de bureau)	Toute l'année	1
------------------------------	--	---------------	---

Des précisions sont apportées concernant les actions de génie écologique.

### **Actions 1.5 : « Actions de fauche mécaniques »**

M. BOZAT, exploitant agricole de Lectoure s'est engagé à assurer une fauche tardive entre mi-juin (au plus tôt) et mi-juillet de l'année 2013 et pour les années à venir.

La gestion future, par fauche et exportation régulière pourra permettre une meilleure diversité floristique et faunistique amenant de nouveaux enjeux, tout en conservant les deux principaux enjeux sur le site avec le maintien de la Jacinthe de Rome et du Cuivré des marais.

### **Action 1.6 : « Actions de fauche manuelles dans les parties non mécanisables »**

En marge du travail mécanisé, des actions de fauche manuelle seront de nouveau entreprises dans les parties non mécanisables de la prairie.

### **Action 1.7 : « Action de gyrobroyage »**

Le développement des frênes sur la prairie nécessite une gestion adaptée les premières années afin de stopper leur colonisation. C'est pourquoi, en accord M. BOZAT, l'exploitant agricole sur la parcelle, il est prévu d'augmenter la pression de fauche les premières années et de procéder à un gyrobroyage des recrues de frêne, pendant 3 ans, selon l'évolution.

### **Action 1.8 : « Signature de convention avec l'agriculture gestionnaire »**

Il s'agit de conclure un accord écrit avec M. BOZAT autorisant celui-ci à intervenir sur le site.

De manière générale et selon la loi qui protège la Jacinthe de Rome et afin de prévenir la destruction ou l'altération du milieu et veiller à la préservation de cette espèce protégée, les conditions suivantes seront notamment reprises :

- ne pas drainer, assécher, combler, noyer ou inonder la zone,
- ne pas modifier l'usage du sol, notamment ne pas boiser, ne pas extraire le sol,
- ne pas utiliser de méthodes culturales destructrices sur la zone : pas de labour, pas de feu pastoral, pas de fertilisation organique ou minérale, pas d'amendement, pas d'herbicides ni d'insecticides,
- ne pas altérer l'alimentation en eau du site (qualité/quantité),
- ne pas jeter, déverser, épandre directement ou indirectement, tout produit chimique, matériaux, déchets ou substances de quelque nature que ce soit, y compris les matériaux inertes,
- ne pas endommager ou détruire la couverture végétale existante: constructions, camping, circulation superflue d'engins, etc.

- conserver les prairies naturelles, par une fauche tardive d'entretien après le 15 juin (au plus tôt).

### **Action 1.9 : Suivi des populations de Jacinthe de Rome**

Le suivi annuel des populations doit être poursuivi et maintenu pour évaluer l'incidence des mesures de gestion et les évolutions de la station, ainsi que les relevés phytosociologiques.

### **Action 2.2 : « Nettoyage des macro-déchets »**

Situé en bordure de la rivière Gers à l'Est et de la RN 21 à l'Ouest, le site est sujet au manque de civisme de certains riverains. Un grand nombre de déchets sont donc drainés par ces deux axes et contribuent à la dégradation du milieu. Un nettoyage annuel est donc prévu mi-Avril 2013, période à laquelle la végétation est peu exubérante.

### **Action 2.3 : « Entretien du cordon de haie »**

Afin de limiter l'avancement des ligneux sur la prairie et de faciliter les actions mécanisées, une coupe des branches basses est à envisager dans le futur. Nous envisagerons une coupe sélective et manuelle plutôt qu'un passage mécanique à l'épareuse car en remontant « les couronnes » des arbres qui bordent la prairie, nous maintiendrons également les sujets en bonne santé et réduirons les interventions liées à ce type de pratique à l'avenir.

De plus, quelques arbres taillés en têtards, pourraient être un plus pour accueillir des espèces inféodées aux vieux arbres creux de prairie humide (oiseaux, coléoptères, chiroptères).

## **2. CONCLUSION**

---

L'année 2012 aura permis d'engager une phase importante de restauration de la prairie et de rassembler les conditions nécessaires à son exploitation pérenne ultérieure. Ceci est tout à fait positif et encourageant.

Un effort ultérieur reste cependant nécessaire le temps que le site retrouve son caractère prairial initial.

Enfin, le maintien des populations de Jacinthe de Rome est tout à fait encourageant.